



Mariage du demandeur l'asile et immigrant (10 ans carte séjour)

Par **Sohag**, le **01/06/2010** à **21:01**

Bonjour,

Je demande d'asile en France. Et mon fichier se trouve sur l'OFPPA. Maintenant je suis en amour avec une fille qui a 10 ans de carte de séjour (immigrants). Je l'épouse de l'Ave. Maintenant que je devrais aller à la préfecture et de montrer mon certificat de mariage (livre de famille) et de la demande pour le papier. Et si je aller, alors je obtenir le recepece instantanément? Ou devrais-je attendre que la décision vient de l'OFPPA.

S'il vous plaît m'aider, Merci.

Par **etrangers sans droit**, le **02/06/2010** à **11:28**

bonjour

la préfecture attendra la réponse de la demande d'asile car ce statut est plus protecteur et ouvre aussitot des droits
votre mariage favorise un titre de séjour mais ne le rend pas automatique une demande de visa long séjour est normalement exigé par la préfecture (regroupement familial)